

# Éducation, économie, emploi et tissu productif

## Une insertion économique difficile malgré le spatial

Le ralentissement de la croissance démographique dans la Communauté des communes des Savanes se ressent dans les effectifs scolaires. Cela touche d'abord le premier degré et pourrait s'étendre au second degré. L'accès à la formation et à l'emploi restent compliqués, notamment pour les personnes nées à l'étranger. Malgré une baisse récente du nombre de demandeurs d'emploi, les emplois offerts sont souvent trop qualifiés pour les demandeurs d'emploi de la CCDS. Pourtant, le secteur privé est développé grâce à l'activité spatiale. Les autres secteurs d'activité sont encore trop peu structurés pour réduire la dépendance de la CCDS au secteur spatial.

La démographie conditionne un grand nombre d'enjeux et de projets sur un territoire. Elle est déterminée par deux facteurs qui n'évoluent pas à la même vitesse : le solde naturel qui évolue lentement et le solde entrées-sorties d'habitants beaucoup plus volatile.

Actuellement la CCDS est dans une phase de ralentissement démographique ce qui renforce l'enjeu de l'attractivité en termes d'éducation, de formation, d'emploi.

### Perte d'effectifs scolaires dans le premier degré

La CCDS compte 5 500 élèves du 1er degré scolarisés dans 16 établissements et 5 200 élèves du second degré scolarisés dans huit établissements. Les élèves du 1er degré

de la CCDS représentent 12 % des élèves guyanais, ceux du 2nd degré 14 %.

Kourou rassemble 89 % des élèves du 1er degré et 91 % du 2nd. Les élèves de Sinnamary et Iracoubo peuvent suivre leur scolarité jusqu'en classe de 3e dans leur commune de résidence, puis doivent rejoindre Kourou ou Cayenne pour aller au lycée. Cette contrainte de mobilité représente un premier frein à la poursuite de leur scolarité.

En cinq ans, entre la rentrée 2013 et la rentrée 2018, les effectifs du 1er degré diminuent fortement (- 13,1 %). C'est dans les communes de Sinnamary et Iracoubo que les effectifs chutent le plus (respectivement - 23,3 % et - 16,5 %). Dans une proportion moindre, Kourou aussi perd des élèves dans le 1er degré (- 8,9 %).

En revanche, la tendance s'inverse concernant le 2<sup>e</sup> degré : +7,2 % en cinq ans. Iracoubo est la commune où les effectifs ont le plus progressé (+ 13 %), suivi de Kourou (+ 7,1 %) et Sinnamary (+ 6,2 %).

Le ralentissement de la natalité associé aux nombreux départs des jeunes ces dernières années (voir chapitre 1) se ressent dans les effectifs scolaires. Aujourd'hui les effectifs scolaires diminuent dans le 1er degré et si la tendance reste la même, il en sera de même dans le 2<sup>e</sup> degré dans quelques années. L'enjeu d'un bon calibrage des capacités d'accueil des établissements scolaires est d'autant plus important qu'ailleurs en Guyane la tendance est inverse.

Après le lycée de nombreux jeunes partent poursuivre leurs études en France métropolitaine ou à l'université de Guyane à

### 8 Perte d'effectifs scolaire dans le 1er degré

Effectifs d'élèves et d'établissements scolaires à la rentrée 2018-2019, par commune et par degré (en nombre), évolution du nombre d'élève (en pourcentage)

À la rentrée 2018-2019	Nombre d'élèves dans le 1er degré	Nombre d'établissements dans le 1er degré	Nombre d'élèves dans le 2nd degré	Nombre d'établissements dans le 2nd degré	dont lycée	Évolution élèves 2013-2018 1er degré (en %)	Évolution élèves 2013-2018 2nd degré (en %)
Kourou	4 899	10	4 723	6	2	-8,9	7,1
Sinnamary	451	3	308	1	0	-23,3	6,2
Iracoubo	309	3	182	1	0	-16,5	13,0
CCDS	5 509	16	5 213	8	2	-13,1	7,2

Source : Service Statistique Académique, constats d'effectifs et agenda académique.

Cayenne. Le territoire dispose néanmoins d'un Institut Universitaire et Technologique à Kourou. Il propose des formations courtes et professionnelles d'excellence, tournées en partie vers le spatial, qui sont un atout pour l'attractivité du territoire. Actuellement quinze formations de l'Université de la Guyane sont rattachés à l'IUT de Kourou (5 DUT et 10 licences professionnelles). Parmi elles, quatre DUT et deux licences professionnelles ont lieu effectivement sur le campus de Bois Chaudat à Kourou.

### Le lieu de naissance, un discriminant aux diplômes et à l'emploi

Le niveau de diplôme de la population conditionne l'accès à certains types d'emplois. Dans la CCDS, 48 % des habitants de 15 ans et plus, non-scolarisés, ne possèdent aucun diplôme. Ils sont 45 % dans la CACL. Le départ des jeunes renforce cette proportion. Une part importante des bacheliers quittent le territoire pour poursuivre leurs études ailleurs.

Le lieu de naissance est un facteur décisif du niveau de diplôme : la moitié des personnes nées en Guyane ne possèdent aucun diplôme, contre 18 % des personnes nées ailleurs en France et 71 % des personnes nées à l'étranger.

En dix ans, le niveau de diplôme s'est amélioré : la part des diplômés du supérieur a gagné 5 points et celle des bacheliers 3 points alors que le taux de non-diplômés a diminué de 7 points.

L'impact du lieu de naissance se reflète également chez les jeunes « ni en emploi, ni en formation » : 51 % des jeunes nés à l'étranger sont dans cette situation, contre 41 % pour les autres.

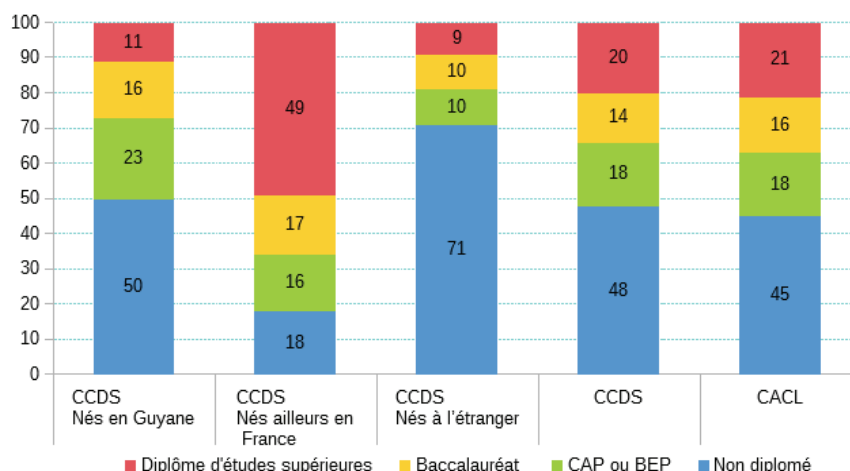
### Les femmes, principales victimes de l'inactivité et du chômage

Dans la CCDS, en 2016, près de 14 000 personnes sont actives, dont 9 600 en emploi et 4 400 au chômage. 71 % de la population de la CCDS en âge de travailler est active (en emploi ou au chômage), un peu plus que dans la CACL (69 %). Près de 30 % des habitants ne sont donc ni en emploi, ni au chômage et se retrouvent dans la catégorie « inactif ».

Le taux d'activité des femmes est inférieur de 11 points à celui des hommes bien qu'il progresse plus vite. Entre 2006 et 2016, le taux d'emploi des femmes progresse de 8 points alors que celui des hommes aug-

### 9 Le lieu de naissance, un discriminant aux diplômes

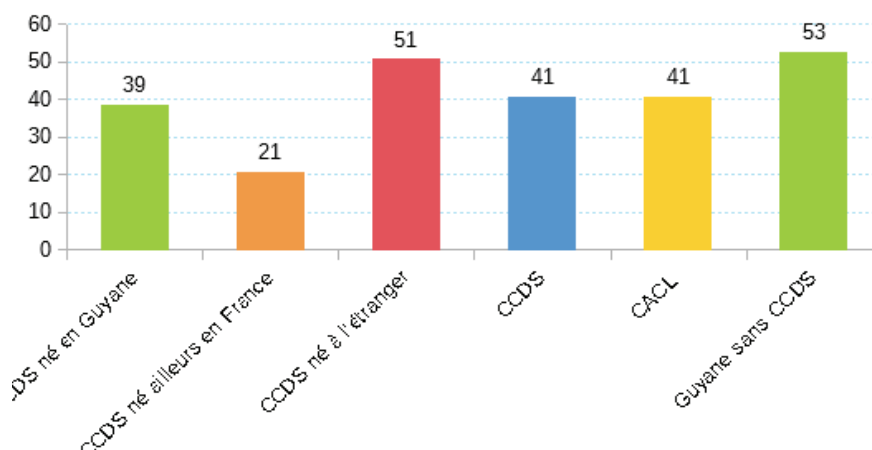
Répartition des 15 ans et plus, non scolarisés, selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 2016 et leur lieu de naissance(en %)



Source : Recensement de la population 2016 (Exploitations principales).

### 10 Le lieu de naissance, un discriminant à l'emploi

Part des 18-24 ans déclarant n'être ni en emploi ni en formation (en %)



Lecture : en 2016, 40 % des 15-24 ans de la CCDS déclarent n'être ni en emploi ni en formation.  
Source : Insee, Recensement de la population 2016

mente seulement de deux points.

Près de la moitié de la population en âge de travailler (entre 15 et 64 ans) est en emploi dans la CCDS (49 %). A Iracoubo et Sinnamary 45 % des habitants de cette tranche d'âge ont un emploi.

Le taux d'emploi des hommes est de 60 % contre 40 % pour les femmes. Cet écart de vingt points entre hommes et femmes est deux fois supérieur dans la CCDS à celui de la Communauté d'agglomération des communes du Levant.

31 % des actifs de la CCDS se déclarent au chômage. En dix ans, le taux de chômage a augmenté de quatre points dans la CCDS, davantage à Kourou (+ 5 points) qu'à Sinnamary et Iracoubo (+ 2 points). Avec 23 % des hommes actifs au chômage et 41 % des femmes, l'écart de 17 points entre hommes et femmes est là aussi deux fois supérieur à celui observé dans la CACL.

Les femmes de la CCDS sont encore très vulnérables face à l'emploi. Les écarts entre hommes et femmes, toujours à la défaveur des femmes, sont beaucoup plus prononcés dans la CCDS et notamment à Kourou, que dans la CACL.

### L'offre et la demande d'emplois, une difficile adéquation

En 2019, dans la CCDS, il y a eu 15 104 demandes d'emploi enregistrées dans l'année pour 1 490 offres, soit un ratio de dix demandes pour une offre. Les postes les plus demandés correspondent aux métiers d'aide à la vie quotidienne, de nettoyage et propreté industrielle, de secrétariat et assistance, ou dans les travaux de gros oeuvre et de second oeuvre. Pour ces métiers, les offres sont rares, notamment l'aide à la vie quotidienne (une offre pour 225 demandes) et les travaux de gros oeuvre (une offre pour 124 demandes).

A contrario, les offres les plus nombreuses concernent les métiers de la formation initiale et continue, de la grande distribution, des services, de l'assistance et de l'action sociale, socio-éducative et socio-culturelle et de la production culinaire. Pour ces métiers le nombre de candidats est parfois limité : une offre pour deux demandes dans le domaine de la formation et de l'action sociale, une pour trois dans les services, une pour cinq dans la grande distribution et une pour sept dans la production culinaire.

En 2020, 910 projets de recrutements sont recensés dans le bassin d'emploi de Kourou (qui correspond au territoire de l'EPCI). 35 % d'entre eux sont considérés comme

un « projet difficile » avec des difficultés de recrutement et 15 % sont saisonniers.

Les plus gros projets recherchent 70 maçons, 70 agents d'entretien de locaux, 60 élèves salariés et 60 surveillants d'établissement scolaire.

Ainsi l'offre et la demande d'emplois ne sont pas forcément en adéquation, ce qui pose des problèmes de recrutement. Il y a ici une double difficulté : la première subie par les demandeurs d'emploi, la seconde pour le tissu productif qui ne trouve pas de candidats et se trouve limité dans ses activités.

### Un secteur privé important

Au 1er janvier 2018, 1 925 établissements sont présents sur le territoire de la CCDS. Les deux tiers relèvent du secteur « commerce, transports et services divers », 19 % de la construction, 13 % de l'industrie et 8 % de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. La plupart des établissements sont localisés à Kourou (88 %), 7 % sont localisés à Sinnamary et 4 % à Iracoubo.

Parmi les dix établissements les plus importants en termes d'effectifs, la moitié relève du public, l'autre du privé : trois sont des établissements communaux (Kourou et Sinnamary), deux sont des lycées, un établissement semi-public, la Croix Rouge ainsi que quatre établissements privés en lien direct avec le spatial.

En 2018, 224 établissements ont été créés dans la CCDS dont 57 micro-entrepreneurs. 90 % des créations se situent sur Kourou. Seuls 17 établissements ont été créés à Sinnamary et 6 à Iracoubo. Entre 2016 et 2018 le taux de création moyen (rapport entre le nombre d'établissements créés et le stock présent sur le territoire), est de 10 %, soit un niveau proche de celui de la CACL.

Le rapport entre nombre d'établissements présents sur le territoire et population est plutôt équilibré : 11 % des établissements de Guyane sont localisés dans la CCDS pour 11 % de la population.

### L'emploi privé domine à Kourou

Ces établissements de la CCDS regroupent 7 842 postes de travail. Contrairement au reste de la Guyane, la CCDS est un territoire où l'emploi repose sur le privé, grâce au spatial. Alors qu'ailleurs en Guyane l'emploi privé représente 43 % des postes de travail, dans la CCDS il atteint 71 % des postes (figure 12).

Dans les communes de Sinnamary et Iracoubo (465 postes et 206 postes respectivement) le constat est différent : l'emploi public domine avec 53 % des postes contre 47 % pour le privé.

Le secteur public est beaucoup plus important dans la CACL où sont localisés les principales structures publiques (Préfecture, Collectivité territoriale, Tribunal, Rectorat, Impôts, Centre hospitalier...).

Les établissements publics de la CCDS sont principalement les collectivités (mairies et EPCI), les établissements scolaires et le centre hospitalier de Kourou, soit environ 2 300 postes de travail répartis sur 150 établissements.

### L'industrie spatiale, une spécificité guyanaise

Le principal atout économique de la CCDS est l'activité spatiale. Ce secteur est à l'origine de 15 % de la création de richesse de l'ensemble de la Guyane en 2014.

Le Centre Spatial Guyanais est un pôle d'emplois majeur, qui mobilise directement et indirectement près de 4 620 emplois au service de l'activité spatiale répartis dans 169 établissements en Guyane. Avec une empreinte économique très importante au sein d'une petite région, les emplois du spatial en Guyane (emplois directs, indirects et induits) représentent 9,3 % des 49 800 emplois salariés de Guyane en 2014. En retranchant les emplois publics, soit près de la moitié des emplois salariés de Guyane, le spatial génère plus d'un emploi privé sur six. 800 salariés sont employés directement par le CNES, Arianespace et les forces de sécurité du spatial.

En dehors des donneurs d'ordre, le Cnes et Arianespace, les principaux industriels, sous-traitants de l'activité spatiale en Guyane sont localisés à Kourou et affiliés à l'Union des Employeurs de la Base Spatiale (UEBS) qui compte au total une quarantaine d'établissements.

Les métiers du spatial en Guyane sont principalement orientés vers l'industrie manufacturière (réparation de machines et équipements), la recherche et le développement, ainsi que dans la construction de réseaux pour fluides. Ces trois familles de métiers représentent près de la moitié des emplois de la filière. En dehors du cœur de métier du spatial, les activités principales se concentrent dans les services administratifs et dans l'entretien courant des bâtiments ainsi que l'activité de maintien en conditions opérationnelles de la base (assem-

## 11 Des inégalités importantes entre hommes et femmes

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage déclarés en 2006 et 2016 (en %)

		Kourou		autres communes CCDS		CACL	
		2006	2016	2006	2016	2006	2016
Taux d'activité	15 à 64 ans	66	71	67	68	64	69
	15 à 24 ans	33	33	41	34	30	35
	Hommes	75	77	73	72	69	72
	Femmes	58	66	60	64	59	66
Taux d'emploi	15 à 64 ans	49	49	45	45	50	50
	15 à 24 ans	18	14	19	14	18	19
	Hommes	61	60	54	51	57	55
	Femmes	37	39	36	39	44	45
Taux de chômage	15 à 64 ans	26	31	32	34	22	28
	15 à 24 ans	47	56	54	59	38	47
	Hommes	19	22	25	29	18	23
	Femmes	36	41	41	39	26	32

Lecture : En 2016, 71 % des habitants des Savanes âgés de 15 à 64 ans sont actifs et 49 % déclarent occuper un emploi. 31 % des actifs se déclarent au chômage.

Source : Recensement de la population 2011 et 2016 (Exploitations principales).

blage des éléments et lancements).

En dehors du spatial, la CCDS compte également comme activité industrielle le barrage hydro-électrique situé sur le fleuve Sinnamary. Mis en service en 1994, son lac de retenue est le plus grand de France. Ce barrage répond à 50 % de la production électrique de Guyane. 30 agents EDF travaillent actuellement sur le site.

L'activité minière est également présente sur le territoire de la CCDS, notamment à Saint-Elie (voir encadré 2).

### Un tourisme tourné vers le spatial

La Guyane n'est pas une destination touristique à proprement parler même si elle se tourne progressivement vers le tourisme « vert ». Ses visiteurs sont pour la plupart des touristes affinitaires ou d'affaires. Pourtant la CCDS a un gros potentiel touristique avec d'une part la technologie et des lancements de fusées, unique en Europe, d'autre part, l'importance de son patrimoine naturel (mer, fleuve, savane, forêt...) et historique (Îles du salut, roches gravées, église d'Iracoubo...). Les Îles du Salut sont déjà un des sites touristiques les plus prisés de Guyane.

Actuellement, la CCDS a une capacité d'accueil touristique de 2 055 lits, 1 126 en hôtels et 929 en résidences secondaires. Un site internet de location entre particuliers propose également une soixantaine de locations, un autre une dizaine de locations

en carbet. Huit établissements hôteliers se situent dans la CCDS, deux établissements non classés, deux établissements deux étoiles, deux trois étoiles et deux quatre étoiles. Le nombre de lits par habitant est plus élevé dans la CCDS qu'ailleurs en Guyane (6,5 pour mille habitants contre 2,4). Le taux d'occupation des hôtels guyanais est fortement conditionné par la programmation des lancements au CSG. Le secteur de la restauration compte environ 140 établissements dans la CCDS.

### La CCDS pionnier de l'agriculture biologique en Guyane

À l'image de la Guyane, une grande partie de la CCDS est encore recouverte de forêts. Malgré l'urbanisation de Kourou, la CCDS est avant tout un territoire rural, soumis à un schéma classique de l'occupation des sols. Entre 2012 et 2018, la CCDS connaît une dégradation de 2 170 hectares de forêt et 348 hectares de sols ont été transformés pour l'agriculture ou artificialisés. En Guyane, il y a également le cas spécifique de fluctuation de la mangrove. En six ans, plus de 2 000 hectares de mangroves sont revenus à la mer.

Le développement et la structuration du secteur agricole est un enjeu pour la CCDS et serait à même de créer des opportunités d'emplois, d'autant plus que l'autosuffisance alimentaire est loin d'être atteinte en Guyane.

Le territoire est néanmoins soumis à un schéma classique de l'occupation des sols. Entre 2012 et 2018, la CCDS connaît une dégradation de 2 170 hectares de forêt et 348 hectares de sols ont été transformés pour l'agriculture ou artificialisés. En Guyane, il y a également le cas spécifique de fluctuation de la mangrove. En six ans, plus de 2 000 hectares de mangroves sont revenus à la mer.

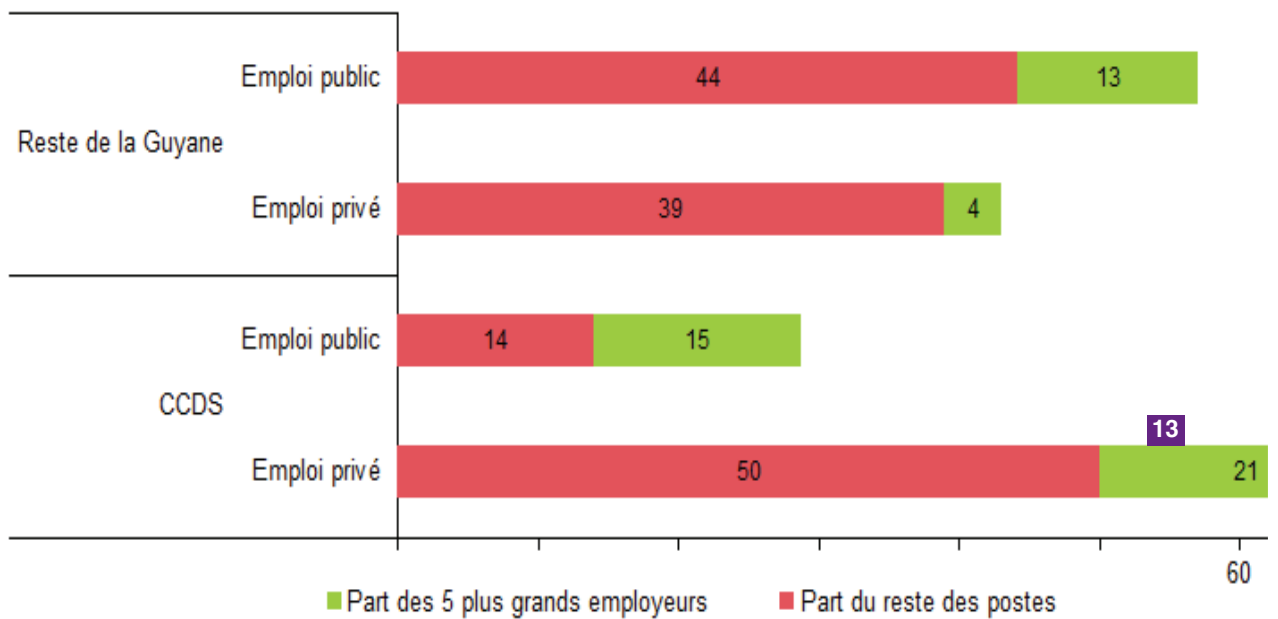
Si le nombre de petites exploitations agricoles a été divisé par 2,5 passant de 402 exploitations à 154 entre 2000 et 2010, les deux dernières années du recensement agricole effectué par la DAAF, le nombre de moyennes et grandes exploitations a été multiplié par 3,5 passant de 30 à 106. La surface agricole totale de la CCDS est de 5 400 hectares pour une surface agricole utilisée (SAU) de 3 250 hectares.

Les exploitations sont peu nombreuses dans la CCDS mais elles ont une surface plus importante qu'ailleurs en Guyane, probablement lié à la présence de savanes, favorisant les grandes étendues : 30 % des exploitations comptent plus de cinq hectares (dont 12 % plus de vingt hectares) et 40 % entre deux et cinq hectares.

Les actifs agricoles sont au nombre de 461, dont 341 agriculteurs exploitants, conjoint ou aides familiaux et 120 salariés permanents ou saisonniers. En volume de travail cela représente un total de 276 équivalents temps plein sur une année. Entre 2000 et 2010, le nombre d'actifs agricoles a diminué de moitié, le volume de travail de 40 %.

## 12 L'emploi privé domine

Répartitions des postes entre emplois publics et privés et part des cinq plus employeurs (en%)



Lecture : La sphère publique représente 29 % des postes à la CCDS tandis que la sphère privée en représente 71 %. Les cinq plus grands employeurs publics de la CCDS concentrent 15 % des postes et les cinq plus grands employeurs privés 21 %  
 Source : Insee, Clap 2015

Près de la moitié des exploitations professionnelles de la CCDS ont pour spécialité la culture fruitière et autres cultures permanentes. 25 % d'entre elles sont spécialisées dans l'élevage, 25 % dans la polyculture et le polyélevage. Seul moins de 10 % des exploitations font des grandes cultures dont le manioc.

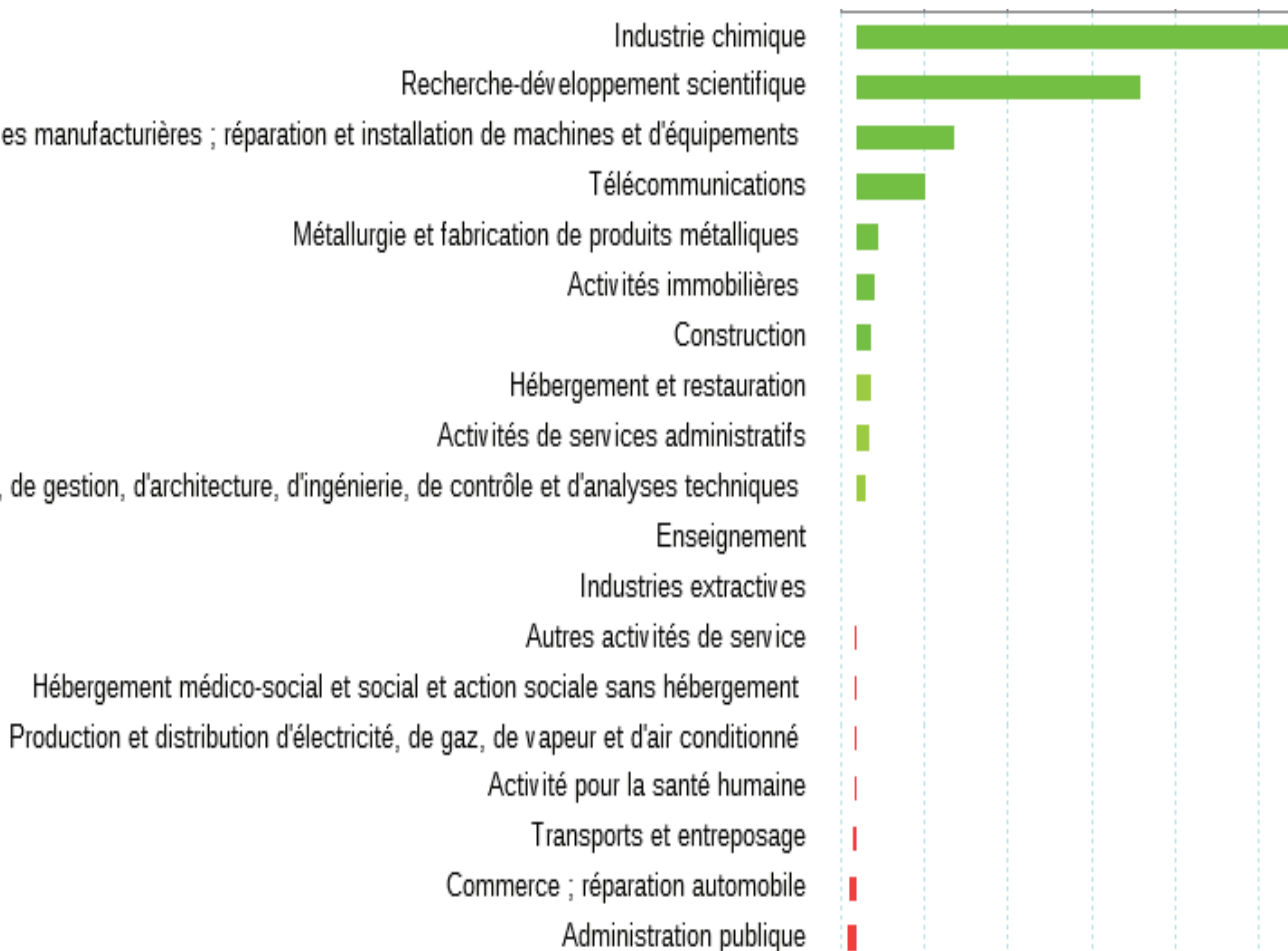
En 2018, plus de 5 000 bovins sont élevés dans les cheptels de la CCDS, ce qui en fait une spécialité forte du territoire, particulièrement à Kourou et Sinnamary. En 2018, Sinnamary compte une surface agricole biologique de plus de 500 hectares, c'est la seule commune de Guyane avec Saint-Georges à avoir une surface aussi vaste. Iracoubo et Kourou possèdent une surface agricole biologique comprise entre 100 et 500 hectares. Sinnamary est la seule commune de Guyane à posséder une surface en herbe biologique supérieure à 1 000 hectares. La commune compte 1 615 bovins en agriculture biologique. Kourou possède également une surface en herbes biologiques comprise en 100 et 500 hectares ainsi qu'un cheptel de 346 bovins en agriculture biologique. Les agriculteurs des Savanes sont les pionniers de l'agriculture biologique en Guyane. Ils semblent s'être tournés vers une agriculture durable et de qualité ce qui pourrait servir les intérêts agricoles de la CCDS.

En 2017, la commune d'Iracoubo compte la deuxième surface agricole d'agrumes de Guyane après Mana, avec 220 hectares répartis sur 26 exploitations.

Afin d'inciter les jeunes à lancer des projets agricoles, des formations agricoles de tout niveau sont organisées en grande partie par le Lycée professionnel agricole de Matiti, situé sur la commune de Macouria, frontalière de Kourou. La Maison Familiale Rurale de Mana, commune frontalière d'Iracoubo, propose également des formations agricoles. À l'IUT de Kourou, deux spécialités ont été mises en place avec Agro Paris Tech : un module forêt tropicale humide et une formation doctorale Amazonie. ▣

**13** Les emplois liés à la fabrication de matériel de transport près de 400 fois plus présentes dans la CCDS que dans le reste de la Guyane

Indice de spécificité sectorielle en NA38 pour les 20 principaux secteurs



Lecture : La proportion de postes relevant de l'industrie chimique est 27 fois plus élevée que dans le reste de la Guyane